

FORMATION CONTINUE

Construction et réparation des structures - MTMD

PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le **Centre de développement professionnel de la Faculté de génie.**

Contexte

Des sommes importantes sont investies chaque année pour la construction et la réparation de structures. Dans le but d'aider le surveillant des travaux à anticiper d'éventuels problèmes au chantier, la Direction générale des structures a mis au point une formation couvrant les documents contractuels qui traitent des structures.

Présentation

Donner aux surveillants et à leurs représentants techniques une connaissance de base des documents contractuels types du Ministère. Les former de façon qu'ils puissent être proactifs sur le chantier et vérifier que les travaux réalisés par l'entrepreneur sont en tout point conforme aux exigences des documents d'appels d'offres.

Public cible

Cette formation s'adresse aux firmes de génie-conseil et aux employés du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Plus spécifiquement, elle s'adresse à leurs Surveillant(e)s et leurs représentant(e)s techniques (ingénieur(e)s ou technicien(ne)s).

Si vous travaillez plutôt pour un entrepreneur, nous vous invitons à la formation **Construction et réparation de structures pour les entrepreneurs et leurs sous-traitants œuvrant pour le MTMD**, puisque celle-ci a été spécialement développée pour vous.

DURÉE
39.5 heures

TARIF RÉGULIER
2 430 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL
2 220 \$

OÙ ET QUAND **Dates à venir**

Renseignements

450 463-1835, poste
61710

1 888 463-1835, poste
61710 (sans frais)

Note

Précisions sur le cours:

- Formation offerte en présentiel au Campus de Longueuil;
- Examen d'une durée de **2 heures**.

Matériel requis fourni par le CDP Génie :

La matériel, ci-dessous, est fourni en **format numérique PDF uniquement**. Les participants peuvent **imprimer la documentation** s'ils le souhaitent :

- Manuel « **Construction et réparation des structures** »;
- Dernière version : Devis type - Construction et réparation;
- Dernière version : annexes pour les différents devis;

À apporter :

- Un ordinateur portable, **sauf pour ceux qui auront opté pour la documentation imprimée;**
- **Dernière version électronique du Cahier des charges et devis généraux (CCDG) – Infrastructures routières – Construction et réparation. (non fourni. Le participant et/ou son inscripteur devra se le procurer en format téléchargeable);**

Information supplémentaire :

Capsules de formation :

- Les participants à la formation devront **obligatoirement** avoir suivi toutes les **capsules transmises par les établissements d'enseignement, avant la tenue de la formation**. Le contenu présenté dans ces capsules informatives ne sera pas abordé par les formateurs durant la formation, mais demeure de la matière présente à l'examen.

CONTENU

Contenu

- Ouvrages en béton
- Construction de dalle
- Protection de dalle
- Démolition du béton
- Fondations
- Pieux
- Équipements
- Charpente métallique
- Précontrainte
- Réparation du béton
- Béton projeté
- Murs et ponceaux

- Peinture
- Ponts temporaires
- Ouvrages en bois.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive	2 220,00 \$
Inscription régulière	2 430,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut le matériel didactique, les pause-café, le repas du midi et le stationnement.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par

l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**